

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Baptiste Roger
Nom (1) SALHARANG

(1^{re} partie) _____
2^{de} partie _____
(1) _____

Né le 2 Novembre 1978,
à OLORON SAINTE MARIE (64)
de (2) Jean Michel SALHARANG
et de (2) Françoise LARROUYAT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 490
le 23 Février 2012

**MENTIONS MARGINALES (4)****MARIAGE** célébré à _____

le _____

Les futurs époux ont déclaré (5) _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

MENTIONS MARGINALES (4)**ÉPOUSE OU MÈRE**

Prénoms Anne Berengère, Isabelle,
Janicette, Odile
Nom (1) ROEHRIG _____

(1^{re} partie) _____
2^{de} partie _____
(1) _____

Née le 28 février 1982,
à Manosque (04)
de (2) René, Robert, Denis, Gustave,
ROEHRIG
et de (2) Evelyne, Renée, Bernadette
SERVAT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 94
le 1er Mars 2012

**MENTIONS MARGINALES (4)**

à _____ heures _____ ;

le _____

L'officier de l'état civil
Sceau _____

(1) Lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(2) Prénoms et nom du père et de la mère. (3) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(5) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par maître..., notaire à... ».

ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

1^e ENFANT (1)
Extrait de l'acte de naissance n° 38
le 22 Février 2012

à 12 heures 30

est né(e) (2) Eulaly Clothilde
SALHARANG ROEH.RIG suivant déclaration
conjointe du 23 Février 2012.

(1^{re} partie) SALHARANG
(2^{de} partie) ROEH.RIG)

du sexe Féminin, à Oloron Sainte Marie
Pyrénées Atlantiques

(3)

reconnu(e) (4) à Oloron Ste Marie (64).
Le 23 Février par le père

Délivré conforme aux registres le 23 Février 2012
L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de [prénoms, nom] née le... a... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

2^e enfant

ENFANT (1)

Extrait de l'acte de naissance n° 175
le 29 juillet 2016

à 09 heures 10

est né(e) ⁽²⁾

Eloïs Théo SALTHARANG ROETHRIG

(1^{re} partie) SALTHARANG
2^{nde} partie ROETHRIG)

du sexe masculin à Oloron Sainte Marie
(Pyrénées-Atlantiques)

(3)

reconnu(e) ⁽⁴⁾ à Oloron Sainte Marie
le 29 juillet 2016, par le prie.

29 JUIL. 2016

Délivré conforme aux registres le



L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de [prénoms, nom] née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

ENFANT (1)

Extrait de l'acte de naissance n°

le

à heures

est né(e) ⁽²⁾

.....

(1^{re} partie)

2^{nde} partie)

du sexe , à

(3)

reconnu(e) ⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de [prénoms, nom] née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.